

REPUBLIQUE DU TCHAD

*Unité - Travail - Progrès*

-----0-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----0-----  
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA PLANIFICATION  
DU DEVELOPPEMENT

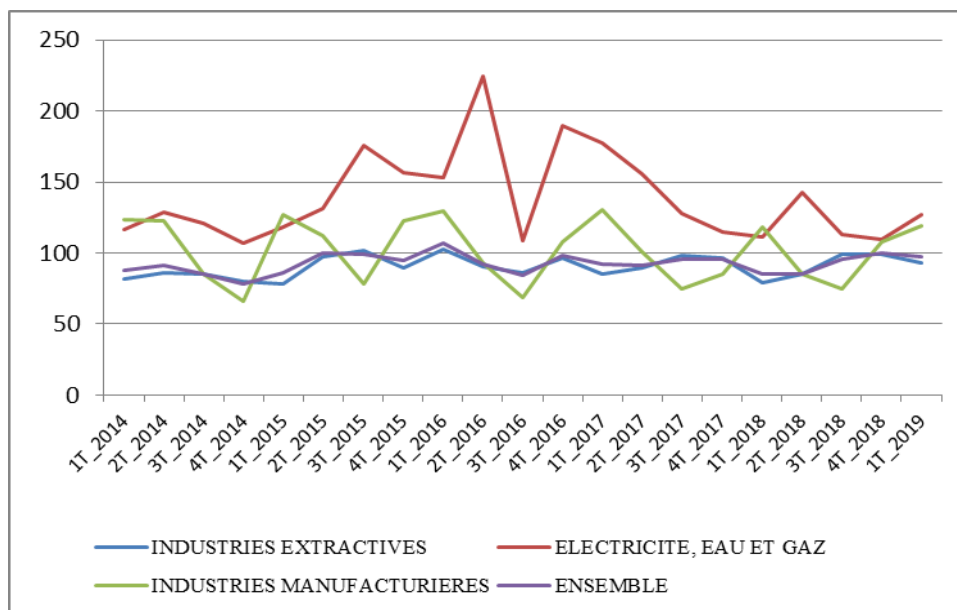
-----0-----  
SECRETARIAT D'ETAT

-----0-----  
DIRECTION GENERALE

-----0-----  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES  
ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

-----0-----  
DEPARTEMENT DES SYNTHES ET STATISTIQUES  
ECONOMIQUES

## INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (1<sup>er</sup> trimestre 2019)



## Présentation

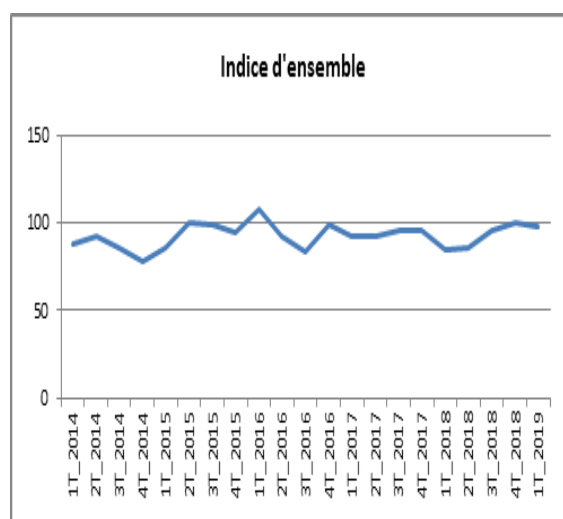
L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) est un indicateur permettant de mesurer l'évolution de la production du tissu industriel sur une période bien définie.

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) publie depuis janvier 2012 des notes trimestrielles de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) pour répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations trimestrielles sur l'activité industrielle du Tchad.

L'indice base 100 en 2012 du Tchad, couvre les industries extractives, industries agro-alimentaires, industries du textile, d'habillement et du cuir, l'imprimerie, les industries pétrolières, les industries de matériaux-minéraux, les industries métalliques, les industries manufacturières et les industries de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. L'indice est de type Laspeyres pondérant les indices de sous-branches relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon le poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale. L'échantillon comporte 26 entreprises et 31 produits couvrant 95 % de la valeur industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du trimestre sous revue.

### La production des activités industrielles est en baisse

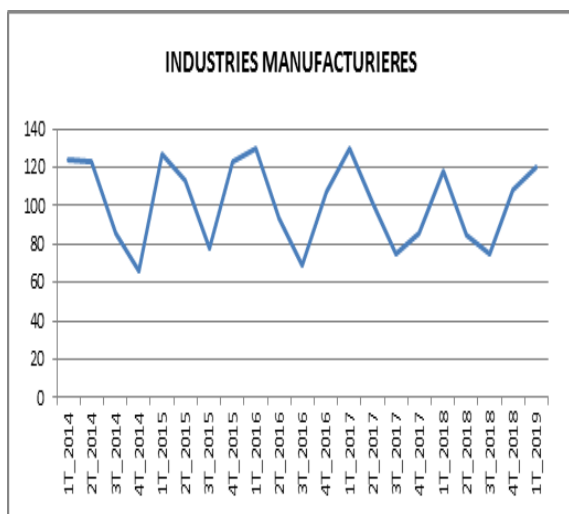
Au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, l'activité de production industrielle au Tchad a baissé de 3,0% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018. Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution de production des industries extractives (-5,5%) et celle des industries de matériaux-minéraux (-76,9%). Toutefois, cette baisse a été atténuée par la hausse de production des industries manufacturières (9,0%), de l'industrie pétrolière (12,9%), des industries de production et de distribution d'électricité, eau et gaz (16,1%) et celle des industries agro-alimentaires (14,7%). En revanche, en glissement annuel, la production du tissu industriel au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 a augmenté de 14,4%.



### Une hausse de production des industries manufacturières

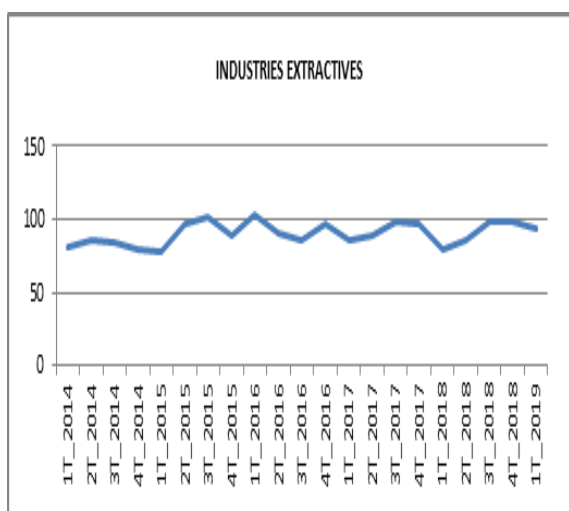
Au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, la production des industries manufacturières au Tchad a augmenté de 9,0% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018. En revanche, en glissement annuel, la

production des industries manufacturières au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 a légèrement diminué (-0,3%).



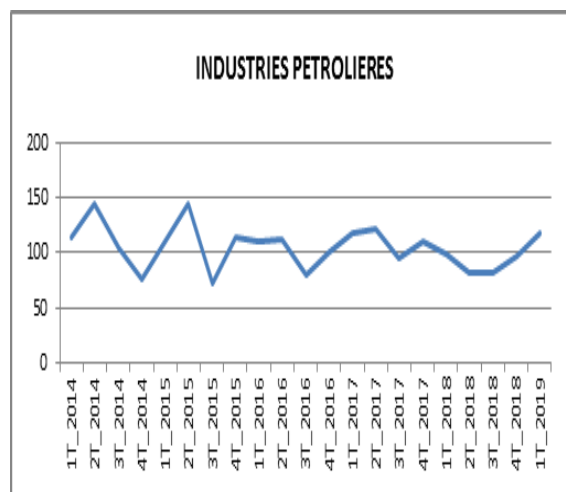
### Une baisse de production des industries extractives

La production des industries extractives au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 a baissé de 5,5% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018. En revanche, en glissement annuel, la production des industries extractives au cours du trimestre sous revue a augmenté de 18,3%.



### La production de l'industrie pétrolière augmente considérablement

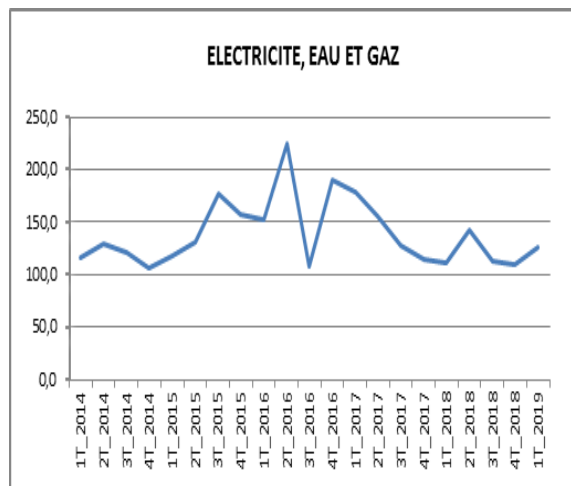
Au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, la production de l'industrie pétrolière a augmenté de 12,9% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 avec la mise en production de deux nouveaux champs d'exploitation pétrolière dans le bassin de Bongor. De même, en glissement annuel, la production des industries pétrolières a augmenté de 11,0% au cours du trimestre sous revue.



### Une augmentation de production des industries de production et de distribution d'électricité, d'eau et de gaz

Les activités de production des industries de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz au Tchad ont augmenté de 16,1% au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018. Cette croissance de production s'explique par les nouvelles capacités acquises grâce à la remise en marche des appareils vieillissants de la centrale de Farcha et à l'augmentation des moyens d'approvisionnement (carburant)

obtenu par la société nationale d'électricité. De même, la production de cette branche en glissement annuel a augmenté de 14,2% au cours du trimestre sous revue.



### Une chute de production des industries de matériaux-minéraux

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, la production des industries de matériaux-minéraux a diminué considérablement de 76,9 %. Cette chute de production est due aux difficultés d'approvisionnement en matières premières importées (gypse), en pièces de rechange et en matières combustibles. De même, en glissement annuel, la production des industries de matériaux-minéraux a diminué de 14,7% au cours du trimestre sous revue.

### Une augmentation de production des industries agro-alimentaires

La production des industries agro-alimentaires a cru de 14,7% au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018. Cependant, en glissement annuel, elle a diminué de 10,7% au cours du trimestre sous revue. Cette baisse est causée par l'entrée en masse du sucre d'origine diverse qui a par suite freiné la production de la compagnie sucrière du Tchad.

Indices des branches regroupées			
BRANCHES REGROUPEES	2ème Trim. 2018	Glissement Trimestriel (%)	Glissement Annuel (%)
Industries extractives	93,4	-5,5	18,3
Industries agro-alimentaires	144,5	14,7	-10,7
Industries du textile, d'habillement et cuir	0,0	0,0	0,0
Imprimerie	115,3	-2,8	3,4
Industrie pétrolière	109,5	12,9	11,0
Industries de matériaux minéraux	61,0	-76,9	-14,7
Industries métalliques	13,4	0,0	-79,7
Autres industries manufacturières	54,1	0,0	0,0
Electricité, eau et gaz	126,8	16,1	14,2
IHPI_Global	97,2	-3,0	14,4

## Aperçu méthodologique de l'IPI

### **Champ couvert**

*Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays membres d'Afristat, le Champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la nomenclature d'Activités des Etas Membres d'Afristat (NAEMA) parmi les activités agricoles. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les Boulangeries industrielles qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées.*

### **Echantillon**

*Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de liste des entreprises du répertoire des entreprises que dispose l'INSEED. Cette liste a été étendue à d'autres entreprises issues des fichiers des autres administrations (DGI, CNPS...). Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité sectorielle et de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 26 entreprises et 31 produits couvrant 95% de la valeur industrielle du pays.*

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

*Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui de proportion cumulée. IL est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.*

*La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de taille de l'entreprise.*

### **Modalité de calcul des indices**

*Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries témoins) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du trimestre courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon le poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon le poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.*

## Annexe

Tableau A01 : Indices par branches d'activité

BRANCHES	Pondérations	T1_2018	T4_2018	T1_2019	Variation trimestrielle	Glissement annuel
EXTRACTION D'HYDROCARBURES	8148,7	78,3	98,9	93,3	-5,7	19,0
AUTRES ACTIVITES EXTRACTIVES	17,3	25,4	46,1	51,9	12,5	104,5
ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX INDUSTRIES EXTRACTIVES	289,3	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES	304,8	177,6	134,9	180,0	33,5	1,4
FABRICATION DE BOISSONS	100,1	190,5	133,4	137,5	3,1	-27,8
FABRICATION DES PRODUITS A BASE DE TABAC	86,6	73,1	85,9	66,5	-22,6	-9,0
FABRICATION DE PRODUITS TEXTILES	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FABRICATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IMPRIMERIE ET REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS	7,1	111,5	115,3	115,3	0,0	3,4
RAFFINAGE PÉTROLIER, COKEFACTION	907,8	98,7	97,0	109,5	12,9	11,0
FABRICATION DE MATERIAUX MINERAUX	30,5	71,4	264,1	234,7	-11,1	228,4
FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS N.C.A.	28,4	66,1	13,4	13,4	0,0	-79,7
FABRICATION DE MEUBLES ET MATELAS	0,2	54,1	54,1	54,1	0,0	0,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ,	57,6	109,1	120,0	125,6	4,7	15,1
CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU	12,7	119,9	60,3	132,3	119,4	10,4
ENSEMBLE	10000,0	85,0	100,2	98,1	-2,1	15,5

Source : INSEED/DSSE/SCPM

### Supervision générale et coordination des travaux :

- **NOUR GOUKOUNI NOUR**, Directeur Général de l'INSEED ;
- **YOUSOUF IBN ALI**, Chef de département des Synthèses et Statistiques Economiques ;
- **AHMAT SOULEYMAN HACHIM**, Chef de Service de la Conjoncture et des Prévisions Macroéconomiques ;

### Traitement et rédaction :

- **KOÏNA ALAÏNA**, Cadre Statisticien Economiste au service de la Conjoncture ;
- **FANGAMLA MARANDI**, Responsable de la Conjoncture.

### Collecte des données :

- **KAGONBE Boris**, Cadre Statisticien au service de la Conjoncture ;
- **BAMANI KEMDI Richard**, agent au Service de la Conjoncture et des Prévisions Macroéconomiques.

### Comité de lecture :

- **YOUSOUF IBN ALI**, Chef de département des Synthèses et Statistiques Economiques ;
- **AHMAT SOULEYMAN HACHIM**, Chef de Service de la Conjoncture et des Prévisions Macroéconomiques ;
- **FANGAMLA MARANDI**, Responsable de la Conjoncture ;
- **KOÏNA ALAÏNA**, Cadre Statisticien Economiste au service de la Conjoncture ;
- **KAGONBE Boris**, Cadre Statisticien au service de la Conjoncture ;
- **DEHAINSA LA DOUSWE**, Cadre Statisticien Economiste au service de la Conjoncture ;
- **YOUNOUSS Dadi**, Cadre Statisticien au service des Comptes Nationaux ;

Toutes les correspondances concernant l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle sont à adresser à :

**Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), BP : 453 – N'Djamena – Tchad, tel : +235 22 52 31 64, Fax : +235 22 52 66 13,**